



Communiqué de presse

Paris, le 23 mars 2017

Le ministère de l'Éducation nationale et Orange signent un partenariat pour l'éducation numérique

Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Thierry BONHOMME, directeur Général Adjoint du groupe Orange ont signé le 23 mars 2017 un partenariat en faveur de l'éducation numérique.

Ce partenariat met en place des expérimentations pour identifier les besoins et les contraintes des établissements scolaires notamment en vue de construire de nouvelles solutions. Orange et le Ministère rendront publics les résultats de ces études menées conjointement sous forme de « livres blancs ».

Trois axes d'étude font l'objet du partenariat :

- Des solutions personnalisées pour fournir des infrastructures aux écoles et collèges (Fibre, ADSL, Satellite, Wi-Fi, Li-Fi, 4G, sécurité) ;
- Des services en mode hébergé, ce qui permettra d'optimiser les coûts et de simplifier la gestion technique dans les établissements scolaires ;
- L'utilisation des terminaux personnels des élèves pour développer de nouveaux usages pédagogiques.

Le numérique éducatif progresse chaque jour avec le déploiement du plan numérique pour l'éducation. En 2017-2018, un collège sur deux sera concerné.

« Orange est déjà présent auprès des acteurs de l'éducation avec notamment les offres clé en main Ecole Numérique par Orange, les ateliers #SuperCodeurs et la bibliothèque numérique de la Fondation Orange. Grâce au partenariat signé aujourd'hui, Orange renforce son engagement dans la transformation numérique de l'école, en conciliant nouvelles technologies et usages pédagogiques», déclare Fabienne Dulac, Directrice Exécutive d'Orange France.

« Nous sommes engagés aux côtés des collectivités à travers la mise en œuvre du plan numérique dans le déploiement d'infrastructures adéquates pour permettre aux élèves et aux personnels de bénéficier des meilleures conditions. Ce partenariat permettra d'anticiper les besoins très hétérogènes du territoire français » déclare Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Contacts presse :

Ministère de l'Éducation nationale ; spresse@education.gouv.fr 01 55 55 30 10

Claire Mousset ; claire.mousset@orange.com 01 55 22 41 09

À propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40,9 milliards d'euros en 2016 et 155 000 salariés au 31 décembre 2016, dont 96 000 en France. Présent dans 29 pays, le Groupe servait 263 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2016, dont 202 millions de clients mobile et 18 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.